

**Avec des températures de près de 2°C au dessus des normales l'après midi, une impression de printemps se ressent mais beaucoup moins le matin avec des minimales à 0,7°C en dessous des normales du mois et de nombreuses matinées avec des gelées. Nous sommes donc à nouveau dans cette tendance liée au changement climatique d'après midi plus chauds sous le soleil, et de fins de nuits plus froides sous les ciels clairs. En parallèle la période à risque sécheresse de plus en plus fréquentes du 10 mars au 20 avril, commence à se confirmer également avec un déficit hydrique qui se creuse encore ce mois-ci. Les pluies du 11 au 15 mars sur le poste de Beauvais ne représente qu'à peine 6 mm au total.**

Dans ces conditions, les chantiers de semis ne posent pas de difficulté et avancent bien, même si idéalement les terres auraient pu hiverner un peu mieux cet hiver, notamment dans les zones un peu plus argileuses. Ces conditions sèches sont globalement peu favorables au développement des maladies, les matinées froides freinent l'activité des ravageurs, et le rayonnement associé, limite le risque verse des céréales d'hiver. Il faut donc rester positif pour l'heure.

### COLZA

#### Ravageurs assez calme

Avec trois quarts des parcelles au stade E boutons écartés voire début floraison pour les plus avancées, la période de risque charançon de la tige est désormais pratiquement dépassé, et les vols sont d'ailleurs en diminution. Cela ne veut pas dire que des éclatements de tiges ne sont pas encore possibles s'il y a eu des pontes auparavant.

L'attention se porte désormais sur les méligèthes. Mais dans les parcelles en début floraison, ou avec une variété piège très précoce associée, le risque s'amenuise également désormais. Seules les 25 % de parcelles les moins avancées au stade boutons cachés ou visibles sont encore à surveiller. L'association de 5% de ES Alicia qui est normalement en fleur, permet de d'attirer les méligèthes pour épargner la variété de rapport, ce qui peut faire la différence pour éviter une intervention sur des infestations moyennes. Si l'infestation est trop forte, intervenir en privilégiant une solution un peu plus sélective des auxiliaires utiles telle que Steward/Explicit WG à 0,085 kg/ha (85 grammes). Attention la distance de sécurité riverains est de 20 m donc non réductible, et paradoxalement ce produit n'a pas le label abeille, donc non autorisé à partir de la floraison. Mais de toute façon à partir de ce stade le risque méligèthe se règle normalement de lui-même, il se dit même qu'elles deviendraient polinisatrices ...

### BLE

Avec les quelques pluies enregistrées autour du 11-15 mars sur l'ensemble du département (ainsi que sur l'Aisne mais moins sur le nord de la région), les apports d'azote déjà réalisés (le 1<sup>er</sup> apport et la première fraction du 2eme), agissent tout de même assez bien si l'on se fie à l'aspect de la végétation. Ces situations sont désormais sécurisées même en cas de sécheresse durable en montaison, car dans ce cas, l'alimentation hydrique deviendra plus vite limitante que l'alimentation azotée. La 2eme fraction du 2eme apport (N2 bis), est à prévoir au plus tôt à épis 1cm et juste avant une pluie si possible. Seulement la moitié des parcelles sont bien décollées. Intervenir sur sol sec n'est pas problématique vis-à-vis du risque de réorganisation, puisque dans ce cas l'activité microbienne est faible en surface. Par-contre, le risque de pertes par volatilisation est important, aggravé dans les situations suivantes : sol calcaire, faible végétation, vent, soleil et température, forme d'azote liquide, composition à base d'ammoniac ... Les facteurs se cumulent. Par ailleurs l'ammoniac en se combinant avec la pollution du trafic routier favorise la production de particules fines polluantes.

L'état sanitaire reste correct grâce au climat frais le matin et sec, en tout cas sans aucune incidence sur le rendement à ce stade. Les cas de rouille jaune signalés précocement concernent comme souvent la bordure maritime sur des variétés sensibles.

Sur les orges d'hiver le déficit de pluies a des chances de limiter le risque rhynchosporiose. Au stade 1 nœud, on surveillera plutôt la rouille naine sur les variétés sensibles et éventuellement l'oïdium.

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 22 mars 2022 (BSV G.C. N°06), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

***La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.***